

AFFILIATION A LA FFL

Pourquoi affilier mon club à la FFL ?

Enjeux administratifs... Les clubs affiliés peuvent :

- obtenir la licence pour la pratique de la lutte et des disciplines associées
- bénéficier des conseils et de l'expertise de la FFL sur les différentes formalités administratives et statutaires du club affilié, par l'intermédiaire du Comité Régional et/ou Départemental
- obtenir une adresse mail fédérale et des codes de connexion à l'intranet FFL venant simplifier les démarches administratives

Enjeux sportifs... Les licenciés du club affilié peuvent :

- participer aux championnats régionaux, interrégionaux, nationaux voire internationaux organisés sous l'égide de la FFL
- obtenir un titre de champion de France reconnu par les instances institutionnelles
- être sélectionnés pour intégrer un pôle de haut niveau et/ou l'équipe de France de lutte

Enjeux de formation... Les licenciés du club affilié peuvent :

- participer aux formations et examens d'entraîneur et d'arbitre mis en place par la FFL
- s'inscrire à l'examen des diplômes d'Etat donnant droit à rémunération (sous réserve de remplir les pré requis)
- valider leur niveau de pratique par le passage des « MAÎTRISES » (de jaune à noire)

Comment affilier mon club à la FFL ?



Votre interlocuteur principal est le comité régional dont vous dépendez.
(voir annuaire des comités régionaux disponible en téléchargement).

Pré affiliation

- le Président transmet au comité régional par courrier, une fiche de liaison contenant toutes les informations concernant son association
- vous recevez un numéro de club, identifiant et mot de passe, utiles pour l'intranet fédéral

Affiliation

- connectez vous sur l'intranet fédéral (www.fflutte.org) avec votre identifiant et mot de passe
- remplir les informations et suivre la procédure en ligne

Règlement

- choisissez votre mode de paiement
- montant : 290 euros (remboursés automatiquement les deux premières années)



Vous trouverez un récapitulatif de la procédure sur le site www.fflutte.com,
rubrique Fédération > Licences Affiliations.



En cas de problème avec l'intranet, un seul numéro : **HOTLINE SIRTEM 03 26 86 76 86.**